

## RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS A:

Bid Receiving Royal Canadian Mounted Police Procurement and Contracting Services 5th floor, 10065 Jasper Avenue NW Edmonton, AB T5J3B1

Or by Facsimile: 780-454-4523

Réception des soumissions Gendarmerie royale du Canada Service des acquisitions et des marchés, 5e étage, 10065, avenue Jasper N.O. Edmonton, AB T5J 3B1

Où par Facsimile: 780-454-4523

## SOLICITATION AMENDMENT

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

## MODIFICATION DE L'INVITATION

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments: - Commentaires:** 

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT.

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.

Title – Sujet Automated License Plate Recognition Systems (ALPR) / Systèmes automatisé de reconnaissance de plaques d'immatriculation (ARPI) Solicitation No. – Nº de l'invitation M5000-20-2896/A				Date Monday, April 27, 2020 / lundi 27 avril 2020  Amendment No. – 006 Nº de la modification
GETS Reference No Nº de référence du SEAG # PW-20-00909418				
Client Reference No No. De Référence du Client 2020-02896				
Solicitation Closes – L'invitation prend fin				
At /à :	2 :00 p.n	n. / 14h00	MST (Mountain Daylight Time) HNR (Heure Avancée des Rocheuses)	
On / le :	Friday May 1, 2020 / vendredi 1 mai 2020			
Delivery - Livraison See herein - Voir aux présentes  Taxes - Taxe See herein - Voir aux pré		sentes	Duty – Droits See herein – Voir aux présentes	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes				
Instructions See herein — Voir aux présentes				
Address Inquiries to - Adresser toute demande de renseignements à Shawn Balaski, shawn.m.balaski@rcmp-grc.gc.ca				
<b>Telephone No. – No. de téléphone</b> 780-670-8592			Facsimile No. – No. de télécopieur N/A	
Delivery Required – Livraison exigée See herein — Voir aux présentes			Delivery Offered – Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur :				
Telephone No. – No. de téléphone			Facsimile No. – No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature			Date	

Solicitation No. – Nº de l'invitation: M5000-20-2896/A Amendment No. – No. de la modification: 006

La présente modification vise à :

• Répondre aux questions reçues pendant la période de soumission.

## **QUESTIONS ET RÉPONSES**

**Question 21 :** Dans la demande de renseignements concernant la modification 004 à l'appel d'offres, la réponse 19 indique : « La présente demande de soumission relève de la clause 2010A (2018-06-21) Conditions générales : biens (complexité moyenne), et aucune exigence en matière de responsabilité n'est indiquée. »

Cela signifie-t-il que la responsabilité est illimitée ? Si le fournisseur cause tout type de dommage (violation, garantie, indemnisation), pouvez-vous nous dire si sa responsabilité est illimitée ?

**Réponse 21 :** Effectivement, la responsabilité est illimitée. Le Canada confirme que les documents d'appel d'offres ne contiennent aucun plafond financier ni aucune limitation de la responsabilité du fournisseur.

**Question 22**: Nous nous préparons à présenter notre proposition pour l'appel d'offres en objet et, en ce qui concerne l'exigence relative à l'autorisation de sécurité, nous sommes actuellement détenteurs d'une autorisation de sécurité de la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Je me demandais si cette autorisation était suffisante pour l'exigence relative à l'appel d'offres. Qu'en est-il?

**Réponse 22 :** Il n'est pas nécessaire que l'habilitation de sécurité soit présentée par les fournisseurs en même temps que leur soumission.

La GRC a un processus d'habilitation de sécurité légèrement différent de celui qui est défini par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

L'habilitation de sécurité ne sera demandée qu'au fournisseur dont la proposition de soumission financière conforme est la plus basse et qui répond aux exigences techniques de la demande de soumissions.